ROUBAIX

ASSISTANCE OBLIGATOIRE AUX VIEILLARDS, AUX INFIRMES ET INCURABLES PRIVÉS DE RESSOURCES :

Les nouveaux articles qui ont fait leur apparition à l'ordre du premier avril, et sont compris par la loi adoptée par le Conseil municipal dans sa séance du 29 mai dernier, sont informés qu'ils devront se présenter à partir de demain, pour se faire inscrire pour les bons de pain et les bons de viande pour les allocations d'avril et de mai.

Il est rappelé que les personnes qui ont déjà la qualité de bénéficiaires de l'assistance, doivent se présenter chaque mois, en suivant l'ordre alphabétique suivant : savoir pour les lettres A, B, C, mercredi, de D à F, jeudi de G à M ; vendredi de N à Z. Les vieillards sont payés le matin à partir de huit heures et demie ; les infirmes et incurables depuis neuf à dix heures. Les personnes munies de procurations à un-e-tiers toucher pour elles mêmes impotentes, devront se présenter le matin à 8 h. ½ pour les vieillards et l'après-midi à 2 heures ½ pour les incurables et infirmes.

Pour toujours se munir de pièces d'identité, procurations, etc., etc., pour retirer les bons de paiement.

SAVON HÉLIANTHIS D'OR VICTOR VAISSIER

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

L'entreprise française au Brésil. — Il semble résulter d'une correspondance qui nous parvient du Brésil qu'il se crée un mouvement d'émigration française en ce pays.

De nombreux colons faisant partie des compatriotes sont partis pour le Brésil, sont engagés par des agents brésiliens, sont apparemment. Les premiers, rien-à-vie depuis les promesses avaient été faites, ont été installés par les soins de l'administration locale. Mais, parmi les seconds, plusieurs ont été déçus et sont rentrés en France à leurs frais ou en se faisant rapatrier par des consulats ou nos sociétés de bienfaisance.

Il y a intérêt à donner quelques renseignements sur les chances de succès que peuvent attendre nos nationaux, en vue de leur éviter des déceptions et des voyages coûteux et inutiles.

D'une manière générale, on peut dire qu'il pourrait y avoir peu d'intérêt pour nos agriculteurs, car les conditions de la culture sont très différentes de ce qu'elles sont en France et présentent beaucoup d'aléas. Par contre, les ouvriers d'art habiles, les contremaîtres, les ingénieurs sont des placeurs de compétence utilement et avec profit. Mais la concurrence est forte et leur placement peut être long et coûteux. Il convient donc de les mettre en garde et de leur recommander de s'informer préalable, soit auprès de nos Consuls, soit auprès des entreprises françaises, des places disponibles et de ne pas décider leur départ avant de s'être assurés d'une situation à leur arrivée.

Triomphe !!! Plus de 125.000 chapeaux de paille sont vendus chaque été aux Galeries Lilloises. (Faites vos achats en semaine.)

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE MAI 1909

223 enfants nés de sexe masculin et 195 du sexe féminin ont vu le jour à Roubaix durant le mois de mai.

132 mariages ont eu lieu et 6 divorces ont été prononcés.

155 personnes (81 du sexe masculin et 74 du sexe féminin) sont mortes ; sur ce nombre, 27 dont 1 étranger à la ville ont succombé à l'hôpital.

La mortalité s'était élevée à 195 pendant le mois d'avril dernier et à 159 pendant le mois de mai 1908.

10 enfants de moins de 1 an sont morts, soit près de 14 % des naissances.

La tuberculose a fait 29 victimes, soit près de 19 % de la mortalité totale.

Le cancer a provoqué 11 décès.

Les maladies épidémiques n'en ont amené que 8 par la scarlatine.

Le Bureau d'hygiène a reçu 29 déclarations de maladies transmissibles dont 27 pour la scarlatine et 2 fait faire 77 désinfections diverses.

22 échantillons d'eau de puits ont été soumis à l'analyse chimique, 21 ont été reconnus mauvais et un suspect.

Durant le mois de mai, le service d'inspection des denrées alimentaires a saisi : 4.312 kil. à l'octroi ; 504 kil. aux halles, halles-la, 1.250 kil. au marché aux poissons et 4 divers colporteurs.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Zélia Roosebroum, avenue Julien-Lagache — Marguerite Seys, rue Bernard, jour Bernard, 8 — René Sénaque, rue des Palmiers, 21 — Thérèse Gernisin, rue de la Basse-Mesure, 314.

DÉCÈS. — Adolphine Deroubaix, 54 ans, sans profession, avenue Julien-Lagache — Marie Lizot, 34 ans, sans profession, rue Carnot-du-quet, 1.

TOURCOING

CONCOURS DE GÉOGRAPHIE

Dans sa réunion du courant, le comité d'études de la société de Géographie de Lille a fixé au jeudi 17 juin le date du concours qui a lieu annuellement entre tous les élèves des établissements d'enseignement public ou privé.

En conséquence, les demandes d'inscription à ce concours devront être adressées dans le plus bref délai possible au secrétaire de la section de Tourcoing, M. J. Petit-Ledue, 78, rue Louis-Leclair, et être accompagnées de l'extrait de naissance, de l'indication de l'Ecole fréquentée par le postulant et de la série dans laquelle il désire concourir.

ASCENSION AÉROSTATIQUE

Le Club aérostatique tourquennois a inauguré hier son nouveau ballon le *Tourquennois*. Le gonflement de l'aérostat s'est opéré dans d'excellentes conditions, au centre de la place du Calvaire.

A 4 heures 40, après du minutieux préparatifs de départ, le ballon, de forme ovoïde et cubant mille mètres, s'est élevé verticalement à environ 300 mètres et lentement, très lentement, a pris la direction du Sud. Dans la nacelle avaient pris place MM. Avez, en qualité de pilote ; Tiberghien, dit « Cl'ton », aéronaute attitré ; Choquet et Quelhanens, membres du Club.

Une foule assez nombreuse était concentrée sur la place au moment de l'ascension, qui a été jugée, par tous, des mieux réussies.

MALFAITEURS MIS EN FUITE

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 heures 20, M. Paul Annuntiaté, retordeur, rue du Blanc-Seau, perçut un bruit insolite provenant de son magasin. Il se leva aussitôt et mit en fuite deux individus qui abandonnèrent une caisse de bobines de laine filée. Les malandrins s'étaient introduits en escaladant la toiture et en y pratiquant une brèche par l'enlèvement d'un certain nombre de tuiles. Plainte a été déposée à la police, qui a ouvert une enquête.

L'AMOUR DE LA FRANCE

La gendarmerie de Tourcoing a mis en état d'arrestation sur le territoire de Neuville, le nommé Jules-Constantin Vanpetteghem, 35 ans, ouvrier agricole, prévenu d'infraction à un arrêté d'expulsion existant à sa charge. Vanpetteghem sera transféré aujourd'hui à Lille.

POPULATION ÉTRANGÈRE

Du 30 mai au 6 juin, 34 étrangers, 10 hommes, 7 femmes et 7 enfants, sont venus se fixer à Tourcoing et 8 étrangers, 4 hommes, 3 femmes et 1 enfant, qui quitté la ville.

ÉTAT-CIVIL

[illegible]

AUTOUR DE LILLE

WATTRELOS. — Hier, à en l'inauguration du nouveau kiosque et temps que est toujours [illegible] à nos élèves, a eu lieu, pour cette fois, [illegible] de la partie, la Grande Harmonie de Roubaix avait pris son concours les sociétés de la ville, n'étaient venues prêts de la rue Traversière, pour la conduire en grande cérémonie à la mairie, où les vins d'honneur étaient versés à leur honneur, puis cette excellente phalange se rendit [illegible] de son répertoire, étantôt [illegible] Brem entendre la Philharmonie de Croimer les Enfants de la Lyre, et enfin la Musique municipale. Remarqué fort à vu pareille foule entour de la musique et la fête d'est terminée assez tard dans la soirée.

— Hier à deux heures et demie, [illegible] Dubrez [illegible] avait [illegible] les prix sont [illegible] très disputés et ont été assez difficiles à distribuer. Voici les résultats :

1er prix Paulo, à M. Pierronne, de Wattrelos, avec 255 points, puis prix spécial de chien mieux classé du Club de chien de défense, superbe bête Collie, [illegible] parfaite, chien de grande qualité, bien dans la main du maître et de grand avenir ; 2e prix, Duke, à M. Kielens, de Tourcoing, avec 248 points, puis prix spécial de recherche de maître ; 3e prix, Black, à M. Bourdeau, de Mouscron, avec 246 points ; puis prix spécial de garde d'objet ; 4e prix, Sam à M. Vanhaverbrouck, de Mouscron, 239 points, puis prix spécial de sauf du dressé ; 5e prix Mina, à M. Houle, de Wattrelos, avec 239 points, puis prix spécial de recherche d'expérience ; 6e prix Pitch, à M. [illegible], de Lille, avec 177 points ; 7e prix Lotta, à M. Flipo, de Tourcoing, puis prix spécial de sauf en hauteur.

A la lecture des prix, aucune observation n'a été de la part du public et le jury composé de M. Bonnet, du Club Saint-Hubert du Nord ; M. Barbry, du Club cynophile de Mouscron ; et M. Perri, de la société canine tourquennoise, a été applaudi.

Une foule nombreuse se pressait dans l'enceinte réservée au public ; nous y avons remarqué M. Caillez, commissaire de police, et M. Eckpoul, brigadier de gendarmerie.

BEMECH. — Un octogénaire, M. Henri Masquelier, âgé de 87 ans, cabaretier, habitant seul dans une petite maison au village, a été trouvé pendu hier matin, vers six heures et demie, par un bellemère, Mme veuve Masquelier-Dancoisne qui avait coutume de lui apporter son déjeuner chaque jour. Mme Masquelier-Dancoisne s'empressa d'appeler au secours à la vue du corps rigide qui se balançait dans la vide. Un voisin était accouru aussitôt, mais lorsque la corde fut coupée la mort avait accompli son œuvre. Le vieillard souffrait d'une maladie incurable, manifestait fréquemment son intention d'en finir avec la vie.

BOURGUEILLES. — Les époux Derville-Romert ne s'entendaient pas dans leur ménage et des disputes éclataient chaque jour pour des futilités. M. Achille Derville propose la séparation à sa femme. Celle-ci accepte à condition qu'il serait procédé au partage du mobilier. Ainsi dit, ainsi fait. Un incident imprévu vint gâter les choses. Le beau-frère, Louis Romert enlève une poule qui se trouvait en train de pouver. Derville la trouva mauvaise ; il invectiva son beau-frère, et une querelle se produisit entre les deux hommes aux insultes succédèrent les coups. Les deux beaux-frères furent appelés en justice pour coups et blessures réciproques.

SAINGHIN-EN-MELANTOIS. — Dimanche, il a été procédé à la Mairie, à la nomination du successeur de M. Bernard Pollet, adjoint au maire, décédé. M. Henri Marga, cultivateur, a obtenu 11 voix ; M. Henri Sélosse, 8 voix. En conséquence, M. Henri Marga a été proclamé élu adjoint. Quinze conseillers municipaux sur seize étaient présents à la séance. Il y a eu bulletin blanc.

CAPPELLE-EN-PEVÈLE. — La Commission du remembrement des chevaux, jumentés, mules mulets et voitures, s'est réunie hier matin, à sept heures sur la place communale pour procéder au classement annuel. Une cinquantaine de chevaux ont été examinés et la plupart ont été reconnus susceptibles d'être requis pour le service de l'armée.

— A différentes reprises nous avons signalé les vols de numéraire et de volailles commis au préjudice de M. Julie Plaisant, cultivateur au hameau du Pont Nappiet, sur le chemin vicinal allant vers Templeuve à Wattines. L'auteur de ces multiples méfaits vient de se faire prendre par les gens de la ferme. Le 21 mai au soir, Mlle Plaisant se trouvait seule à la ferme quand elle aperçut un bruit anormal sur le plancher au-dessus de sa tête. S'étant se rendre compte de la situation, elle gravit vivement les escaliers. Arrivée à l'étage, elle y surprit un individu qui prenait la fuite en sautant une lucarne du grenier. Au clair de lune, la jeune fille avait reconnu son étrange visiteur. Celui-ci, surpris n'avait pas eu le temps de commettre son larcin. Mis au courant par sa demoiselle, M. Gustave Plaisant le fermier, alla porter plainte au garde champêtre. On interroge l'individu soupçonné, un journalier, Louis Fournier, âgé de 1 ans, originaire de Cappelle, mais celui-ci nia d'abord les faits qui lui étaient reprochés. Pressé de questions par les gendarmes, Louis Franer, a été amené à faire des aveux. Il a déclaré avoir volé à trois reprises différentes, à l'aide d'escalade et d'effraction et avoir vendu le produit de son vol pour faire la noce.

Sports et Jeux

HIPPISME

Courses de Tourcoing

Un temps superbe a favorisé la 3e réunion de courses de Tourcoing, aussi a-t-elle obtenu un franc succès malgré la concurrence de la journée de Saint-Omer.

Beaucoup de monde à toutes les sentences, et des courses fort intéressantes. Voici les résultats.

1re Course. — Course de haies — 1er, Berceau, à M. J. Lorthiois. — 2e, Lucifer, à M. de Saint-Sauveur.

Rapport : 1er gagnant : 18 fr. 40.

2e Course. — Trot monté ou attelé. — 1er, Epi, à M. L. Dergueuse. — 2e, Fougères, à M. Caroulle. — 3e, Echanson, à M. Hennebo.

Non placés : Fétonne, Flottant, Girouette.

Rapport : 1er gagnant, 15 fr. ; place 9,50 ; 2e, place, 11,50.

3e course. — Steeple-Chase — 1er, Allesburg, à M. J. Lorthiois. — 2e Cilindre II, à M. Bera.

Non placés : Esperbès Vasouy, isle Adam II.

Rapport : 1er gagnant, 19,50 ; place 9,50 ; 2e place, 7,50.

4e course. — Trot monté ou attelé. — Handicap. — 1er, Etourdi, à M. Verviest. — 2e, Tricoo, à M. Van de Kerckove. — 3e, Ergoline, à M. Lefebvre.

Non placés : Finistère, Emir, Tempête, Aimée, Egoïsme, Dumont d'Urville, Clairon.

Rapport : 1er gagnant, 27,50 ; place 11 fr. ; 2e, place, 15 fr. ; 3 place, 15,50.

5e course. — Steeple-Chase militaire. — 1er, Spahi, à M de Blassac. — 2e Linotte V, à M. de Montergon. — 3e Obélisque, à M. Butts.

Non placés : La Blonde, Charmeuse.

Rapports : 1er gagnant 15 fr. ; place, 9,50 ; 2e, place, 11,50.

6e course. — Trot monté ou attelé. Amateurs. — 1er, Flottant, à M Cardon. — 2e, Violette, à M. Obesquière. — 3e, Vol au Vent, à M. Colette.

Non placés : Frondeur, Bagatelle, Emblème, Lidia, Fauvette, Eclaireur, Bijette, Djim, Eryx, Cancale.

Rapports : 1er gagnant, 11,50 ; place, 9 fr. ; 2e place, 9 fr. ; 3e place, 27 fr.

La fanfare du 10e chasseurs prêtait son gracieux concours à la fête et a joué ses meilleurs morceaux. Elle a été très applaudie.

COURSES DE SAINT-OMER

HIPPODROME DES BRUYERES

(Dimanche 6 Juin)

Les Courses de Saint-Omer qui ont été admirablement réussies, ont été favorisées par un temps superbe.

Pas d'accident sérieux à signaler.

Voici les résultats :

Prix du Gouvernement de la République [illegible]

[illegible]

[illegible]

[